

VENON FLASH N°2



Photo E. Peysson



Photo E. Mugnier

Samedi 5 Avril, après une chasse aux œufs fructueuse, les enfants ont planté un arbre pour la paix et le respect de la Terre à l'école de Venon.

Autres petits gestes pour la planète

Études en cours: - Une sur l'intensité de l'éclairage de la voirie et de l'église. (Alors qu'il était prévu trois lampadaires autour du nouveau bâtiment communal, il n'y en aura finalement que deux pour des raisons d'économies d'énergie et d'un éclairage suffisant).

- Une autre sur le « contrôle de légalité dématérialisé » qui consiste en un contrôle par la préfecture des décisions municipales via Internet afin d'éviter les multiples copies papier qui transitent par courrier.
- Une sur les différentes options de tri sélectif et leurs coûts.

Fêtes, cérémonies et dates à retenir

- Mai:**
- **3 Mai:** - Vente de fleurs organisée par l'APE.
 - **6 Mai:** - Conseil d'école à 18h00.
 - **8 Mai:** - Cérémonie commémorative du 8 Mai 1945, monument aux morts 10h00.

- Juin:**
- **20 Juin:** - Fête de la musique, les musiciens et associations souhaitant participer doivent se faire connaître auprès de la Mairie avant fin Mai.
 - **27 Juin:** - Kermesse de l'école à partir de 16h30.

- Juillet:** - Bal du 13 Juillet, Fête du 14 Juillet, repas des anciens, ...

Conseil Municipal, Lundi 05 Mai 2008, 21h00 en Mairie

- Ordre du jour:**
- Composition des commissions .
 - Election de 3 conseillers délégués.
 - Adhésion à l'Agence d'Urbanisme.
 - 13ieme mois des employés municipaux.
 - Programme des premières rencontres dans les hameaux.
 - Les chantiers, jobs d'été pour les jeunes (2 votés au budget).
 - Point sur les dossiers d'actualité, bâtiment, assainissement,
 - Travaux de réfections de voiries, demande de subvention auprès du Conseil Général.
 - Horaires de la Mairie, mise en place des permanences des élus.
 - Animations et fêtes à venir (printemps, été), questions diverses.

VENON FLASH N°2

Représentants dans les délégations et commissions

Communauté de Commune du Balcon de Belledonne – CCBB.

Titulaires: F. Gerbier, D. Clocheau, G. Brochier. **Suppléants:** N. Vacher, A. Jay, M. Chevrol.

Syndicat Intercommunal des Eaux de Casserousse – SIEC.

Titulaires: G. Brochier, E. Peysson. **Suppléants:** N. Vacher, E. Dumaine.

Pompes Funèbre Intercommunales de la région Grenobloise – PFI.

Titulaire: A. Gibaszek, **suppléante:** L. Piccinini.

Commission d'appel d'offre. Titulaires: F. Gerbier (maire) + 3 élus.

Organismes et Commissions (ouverts à la population)

Commission Communale des Impôts Directs – CCID.

Au départ: Conseil Municipal complet + 9 *habitants* + 1 *extérieur*.

Au final: 6 élus titulaires, 5 habitants et un non résident désignés par les services fiscaux.

Syndicat d'Energie – SE38.

Titulaires: 1 élu + 2 *habitants*.

Centre Communal d'Action Sociale – CCAS.

Titulaires: 4 élus + 4 *habitants*.

Suppléants: 4 élus + 4 *habitants*.

Commissions nouvellements créées ouvertes à la population

Commission Information, Communication et Fêtes.

3 élus + *habitants*.

Commission des Finances.

4 élus + habitants

Commission Jeunesse.

3 élus + *habitants*.

Commission Agriculture.

3 élus + habitants

Commission Urbanisme et Travaux.

Titulaires: 4 élus

Suppléants: 3 élus + *habitants*.

Commission Ecole et Enfance.

4 élus + habitants

Faire actes de candidatures auprès de la Mairie par écrit ou par mail: venon.mairie@wanadoo.fr. D'autres commissions ouvertes à la population pourront être créées ultérieurement pour répondre aux besoins de la commune ou pour son bon fonctionnement.

- Brèves**
- Le transfert de la cantine de l'école dans le nouveau bâtiment s'organise durant les vacances scolaires pour une ouverture dès le 28 Avril.
 - Clôture le 20 Juin des inscriptions pour le concours départemental « communes et maisons fleuris » (règlement et fiches d'inscriptions disponibles en mairie).

Rencontres avec les associations

Les rendez-vous avec les responsables d'associations se terminent. Ces rencontres permettront de définir leurs besoins tant matériels qu'en terme de planning d'occupation des locaux. Suite à ces entretiens, une réunion les rassemblant aura lieu au nouveau bâtiment communal pour une visite et la présentation du planning partagé mis en place jusqu'à la fin de l'année scolaire.